

Données au 31.12.2008 en mios de CHF	Modèle				
	1	2	3	4	5
	70% global	100% pensionnés + 100% avoir LPP actifs <b>Proposition cantons</b>	75% global	80% global <b>Proposition CSSS</b>	100% global <b>Proposition CF</b>
<b>Part à recapitaliser sans réserves</b>					
Somme totale à recapitaliser sans réserves	4'484	5'164	6'853	9'896	30'751
<b>Réserve de fluctuation de valeurs (RFV)</b>					
RFV (15% des engagements couverts)	5'727	5'973	8'492	11'498	17'671
<b>Annuité avec réserves sur 40 ans</b>					
Annuité (40 ans à 4%)	516	563	775	1'081	2'446
soit sur 40 ans	<b>20'637</b>	<b>22'508</b>	<b>31'011</b>	<b>43'236</b>	<b>97'858</b>

**Remarques**

L'échantillon analysé comprend 59 institutions de prévoyance. Toutes les institutions de prévoyance disposant d'une garantie étatique et dont le degré de couverture était inférieur à 100% au 31.12.2008 ont été prises en considération. Pour certaines institutions de prévoyance, dont les noms ne nous ont pas été transmis pour des raisons de confidentialité, l'avoir LPP des actifs a été estimé. Le taux de 40% du capital des actifs a été retenu. Ces institutions de prévoyance représentent environ 5% du total des parts à recapitaliser (100% global).